INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Données sociodémographiques **en bref**

Juin 2013 | Volume 17, numéro 3

Portrait démographique du Québec et du Canada : évolution convergente, divergente ou parallèle ?

par Frédéric F. Payeur et Chantal Girard

Au Québec, les tendances démographiques récentes affichent quelques inflexions notables, si bien que les perspectives n'annoncent plus le déclin de population longtemps envisagé. La trajectoire singulière de la société québécoise au cours des dernières années a également modifié la façon dont elle se compare aujourd'hui aux autres régions de l'espace canadien, et ce, à bien des égards. On pense d'emblée à la fécondité et à l'immigration qui ont toutes deux connu des hausses, mais d'autres transformations se sont également produites sans attirer autant l'attention. En proposant un survol des principaux indicateurs démographiques, cet article s'attache à situer la population québécoise dans l'ensemble canadien, selon les données les plus récentes.

TABLE DES MATIÈRES

Portrait démographique du Québec et du Canada : évolution convergente, divergente ou parallèle ? 1
L'emploi du temps des personnes aînées au Québec 8
La transition travail-retraite : conséquences sur le revenu et les sources de revenus d'une cohorte 14

Une croissance québécoise qui se rapproche de celle du Canada

Selon les estimations provisoires les plus récentes, la population québécoise a augmenté de 0,9 % (ou 9,1 pour mille) en 2012, comme l'illustre la figure 1. Il s'agit d'une croissance annuelle un peu moindre que celle de 2009 ou 2010, mais en nette augmentation par rapport aux taux de la fin des années 1990, qui ont été parmi les plus bas jamais observés.

Ce regain notable entraîne une convergence entre le taux du Québec et celui du reste du Canada (« Canada hors Québec » dans la figure 1, cadre de droite). Il faut remonter aux années

Figure 1
Taux d'accroissement démographique, Canada et provinces, 1996-2012

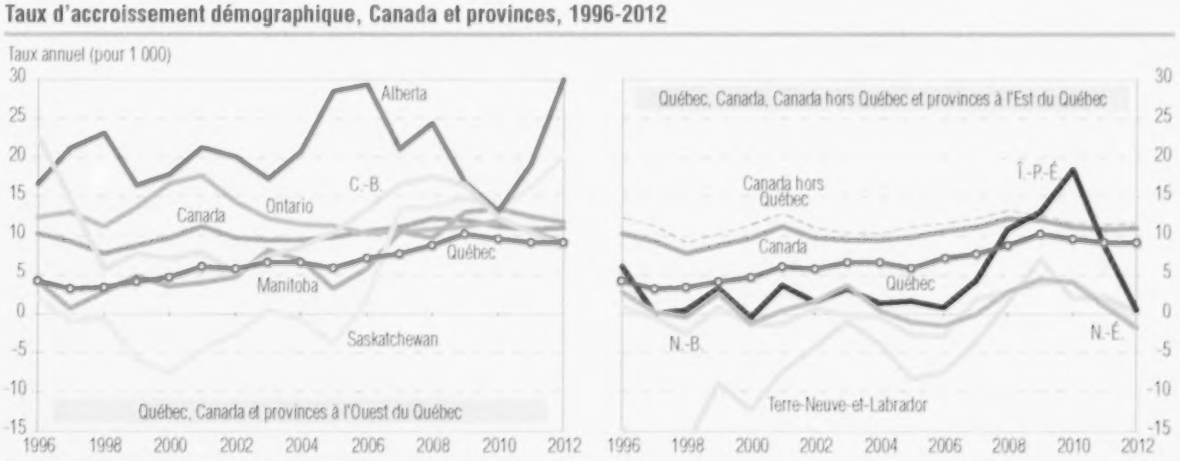

Source : Statistique Canada (2013), Estimations démographiques.

Déjà 100 ans de patrimoine statistique

Québec

1960 pour observer un écart aussi faible que celui des dernières années. La croissance de la population du Québec demeure toutefois moins rapide.

En contraste avec la relative stabilité du taux canadien et avec l'amélioration de celui du Québec, les autres provinces[1] affichent des fluctuations beaucoup plus marquées. L'Alberta a repris en 2011 le premier rang qu'elle avait maintenu tout au long de la dernière décennie, mais qui fut brièvement occupé par l'Île-du-Prince-Édouard en 2010. Outre l'Alberta, seulement deux autres provinces se situent au-dessus de la moyenne nationale en 2012, soit la Saskatchewan et le Manitoba. Ces deux provinces ont amélioré leur bilan encore plus que ne l'a fait le Québec. Elles connaissaient des taux inférieurs ou égaux à ceux du Québec autour de l'an 2000, voire négatifs dans le cas de la Saskatchewan.

En 2012, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré des taux d'accroissement inférieurs à la moyenne canadienne et similaires, voire inférieurs, au taux du Québec, une situation rarissime au cours des 50 dernières années.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des provinces entre 2006 et 2013. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ le Recensement de 2006 corrigé du sous-dénombrement net, auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées à l'automne 2013 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Certains résultats présentés ici pourraient changer à la suite de ces révisions.

Entre 2001 et 2006, l'accroissement de l'Ontario était plutôt le double de celui du Québec, voire plus antérieurement.

Autre phénomène rare, aucune des dix provinces n'avait enregistré de décroissance (taux négatif) de 2008 à 2011. Les provinces de l'Atlantique ont cependant retrouvé en 2012 les taux très faibles ou négatifs qui les caractérisaient de 1996 à 2006.

Au classement de la croissance des dix provinces, le Québec occupait donc la 4e place en 2012, une position somme toute comparable à celle occupée depuis 1986.

Un regain qui n'empêche pas le poids du Québec de diminuer

La population du Québec au 1er juillet 2012 est estimée à 8,1 millions d'habitants et celle du Canada, à 34,9 millions (tableau 1). Le Québec est la 2e province la plus populeuse après l'Ontario, qui compte 13,5 millions d'habitants. Ces deux provinces regroupent respectivement 23,1 % et 38,7 % de l'ensemble de la population canadienne. La Colombie-Britannique (4,6 millions) et l'Alberta (3,9 millions) occupent les 3e et 4e rangs.

En raison d'une croissance toujours inférieure à la moyenne canadienne, le poids démographique du Québec dans le Canada continue son déclin. Ce poids a diminué de presque 5 points de pourcentage depuis 1971, tandis que celui de chacune des trois autres provinces les plus populeuses (Ontario, Alberta et Colombie-Britannique) a crû d'au moins 3 points. Ensemble, les quatre provinces de l'Atlantique ont perdu 2,7 points. Le Manitoba et la Saskatchewan ont perdu chacune 1 point au cours de cette période, nonobstant une croissance récente au-dessus de la moyenne.

Une structure par âge plus vieille au Québec ?

La figure 2 présente les pyramides des âges du Québec et du reste du Canada en 2012. La structure par âge du Québec y apparaît légèrement plus vieille, mais elle n'affiche pas pour autant un profil très différent. On observe que la part des 50 ans et plus est légèrement plus grande au Québec et que les creux générationnels y sont plus marqués entre 5 et 45 ans. À la base de la pyramide, la part des 0-4 ans est identique.

Malgré une certaine ressemblance avec le reste du Canada pris globalement, les comparaisons avec chacune des provinces sont plus contrastées. La figure 3 présente, en un seul coup d'œil, la structure par grands groupes d'âge de la population des dix provinces canadiennes en 2012. Elle place la part du groupe

Tableau 1

Population et part des provinces, 1er juillet 2012

	Milliers	%
Canada	**34 880**	**100,0**
Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.)	**513**	1,5
Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)	**146**	0,4
Nouvelle-Écosse (N.-É.)	**949**	2,7
Nouveau-Brunswick (N.-B.)	**756**	2,2
Québec	**8 055**	**23,1**
Ontario	**13 506**	38,7
Manitoba	**1 267**	3,6
Saskatchewan (Sask.)	**1 080**	3,1
Alberta	**3 874**	11,1
Colombie-Britannique (C.-B.)	**4 623**	13,3
Les territoires	**113**	0,3
Canada hors Québec	**26 826**	**76,9**

Source : Statistique Canada (2012). Estimations démographiques.

Figure 2

Pyramides des âges, Québec et Canada hors Québec, 2012

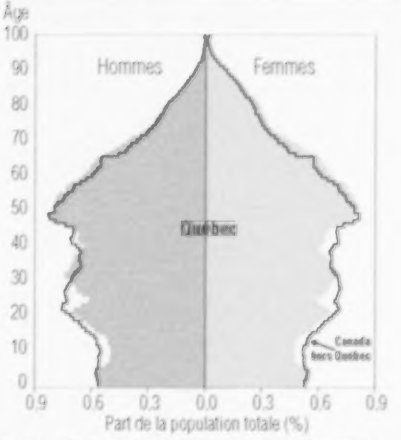

Source : Statistique Canada (2012). Estimations démographiques.

1. Bien que la présente analyse se concentre sur les dix provinces, des données pour les territoires sont disponibles au tableau 2, p. 4-5.

des 0-19 ans en abscisse et la part des 65 ans et plus en ordonnée. Deux diagonales situent aussi la part des 20-64 ans, par complément à 100 % des deux premières parts.

Il en ressort que la structure par grands groupes d'âge du Québec en 2012 se rapproche de celle des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique, avec une proportion d'aînés supérieure à la moyenne canadienne et une proportion inférieure de jeunes, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard qui compte une part de 0-19 ans identique à la moyenne canadienne. L'Ontario est quant à elle très près de la moyenne canadienne dans tous les groupes d'âge.

Figure 3

Part des grands groupes d'âge, Canada et provinces, 2012

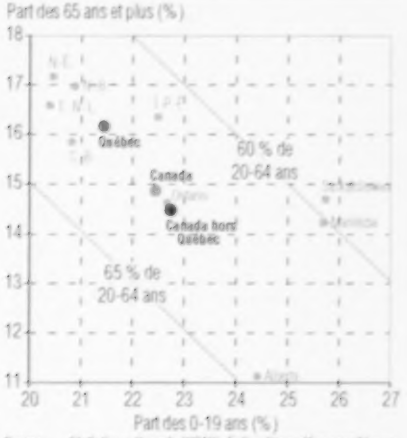

Source : Statistique Canada (2012), Estimations démographiques.

Toutes les provinces précédemment citées ont une part de 20-64 ans comprise entre 61 % et 63 %. Il s'agit d'un groupe d'âge où la Saskatchewan et le Manitoba se distinguent par leur faible part (~ 60 %). Ces deux provinces présentent en revanche les plus fortes proportions de jeunes, à près de 26 %. L'Alberta se démarque tout particulièrement par sa très faible part de personnes âgées, mais également par une proportion de jeunes et de 20-64 ans plus élevée que la moyenne.

La fécondité du Québec dépasse maintenant celle du Canada

Au cours de la dernière décennie, l'ensemble des provinces canadiennes ont connu une hausse de leur fécondité. Depuis 2008 ou 2009, par contre, elle diminue de manière tout aussi généralisée, comme en témoigne la figure 4. Le Québec a cependant connu une hausse plus marquée, si bien que depuis 2006, son indice synthétique de fécondité dépasse légèrement la moyenne canadienne, une situation inusitée depuis 1960.

En 2011, l'indice de fécondité du Québec se situe à 1,69 enfant par femme (1,68 en 2012), en regard de 1,61 pour l'ensemble du Canada. Cette moyenne regroupe des valeurs qui vont de 1,42 en Colombie-Britannique à 1,99 en Saskatchewan. Le Manitoba (1,86) et l'Alberta (1,81) sont les deux seules autres provinces affichant une fécondité supérieure à celle du Québec en 2011. La fécondité de l'Ontario s'est éloignée de la moyenne canadienne et se situe maintenant à 1,52 enfant par femme, à la suite d'une hausse moins prononcée que partout ailleurs.

Le calendrier de la fécondité peut se résumer par l'âge moyen à la maternité. Il est à peine plus bas au Québec (30,0 ans) que dans l'ensemble du Canada (30,2 ans). Le Nouveau-Brunswick affiche l'âge moyen à la maternité le plus

Figure 4

Indice synthétique de fécondité, Canada et provinces, 2000 à 2011 (2012 pour le Québec)

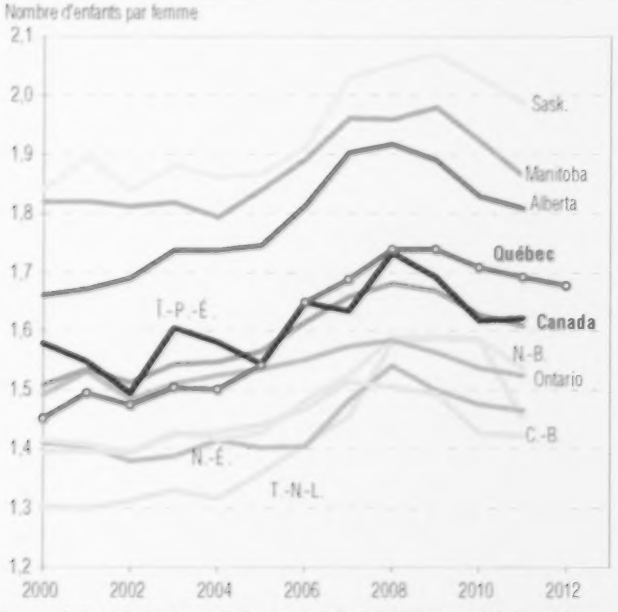

Sources : Institut de la statistique du Québec (pour le Québec) et Statistique Canada (autres provinces).

Figure 5

Espérance de vie à la naissance, quelques provinces, 1975-1979 à 2007-2009 (2012 pour le Québec)

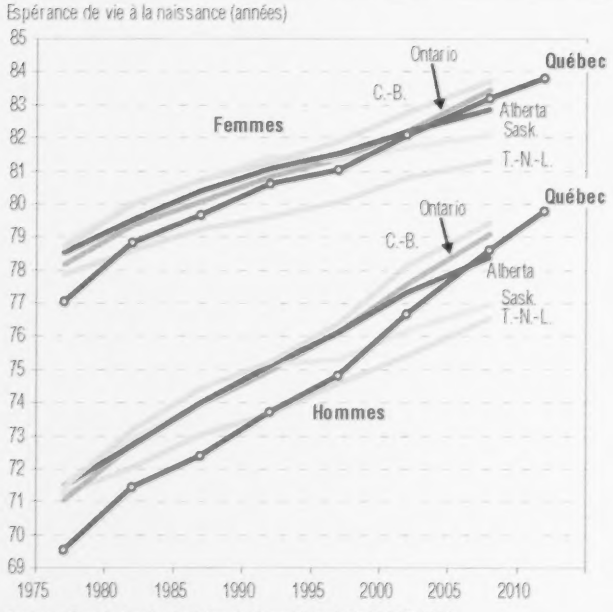

Sources : Base de données sur la longévité canadienne (période 1975-2004), Statistique Canada (période 2007-2009) et Institut de la statistique du Québec (année 2012).

hâtif (28,4 ans) parmi les provinces, le plus tardif étant celui de la Colombie-Britannique, à 30,9 ans.

L'espérance de vie du Québec poursuit son rattrapage

Au chapitre de la mortalité, le Québec s'est distingué en comblant rapidement le retard qui le caractérisait pendant la majeure partie du 20e siècle. Dans les années 1920, le Québec affichait l'espérance de vie la plus faible au Canada et l'écart avec la province la plus favorisée, la Colombie-Britannique, était d'environ 8 ans. Bien que cet écart se soit rétréci progressivement, le Québec occupait encore le dernier rang dans ce domaine jusqu'à la fin des années 1970 chez les femmes et jusqu'à la fin des années 1980 chez les hommes (BDLC, 2012).

Les choses ont rapidement évolué depuis, si bien qu'en 2007-2009, l'espérance de vie du Québec est très semblable à la moyenne canadienne, à 78,6 ans chez les hommes et à 83,2 ans chez les femmes. C'est encore en Colombie-Britannique que l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée au Canada, mais son avance par rapport au Québec n'est maintenant que de 0,8 année chez les hommes et de 0,5 année chez les femmes. Au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie à la naissance du Québec a rattrapé celle de l'Alberta pour se hisser au 3e rang des provinces derrière l'Ontario, comme le démontre la figure 5. Terre-Neuve-et-Labrador clôt le classement des provinces, avec près de 3 années de retard sur la Colombie-Britannique.

Tableau 2

Principaux indicateurs démographiques, Québec, Canada, provinces et territoires, moyenne 2006-2011 ou période la plus récente

	Période	Québec	Canada	Canada hors Québec	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse
Population totale							
Population au 1er juillet (en milliers)	2012	8 055	34 880	26 826	513	146	949
Part de la population canadienne (%)	2012	23,1	100,0	76,9	1,5	0,4	2,7
Taux d'accroissement annuel (pour 1 000)	2012	9,1	11,0	11,6	0,3	0,5	−1,8
Structure par âge							
Part des 0-19 ans (%)	2012	21,4	22,4	22,7	20,4	22,5	20,5
Part des 20-64 ans (%)	2012	62,4	62,7	62,8	63,0	61,2	62,4
Part des 65 ans et plus (%)	2012	16,2	14,9	14,5	16,6	16,4	17,2
Âge moyen	2012	41,1	40,1	39,8	42,2	41,2	42,1
Fécondité							
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme)	2011	1,69	1,61	1,59	1,45	1,62	1,47
Âge moyen à la maternité	2011	30,0	30,2	30,2	29,1	29,4	29,4
Mortalité							
Espérance de vie - Hommes (années)	2007-2009	78,6	78,6	..	76,6	77,4	77,7
Espérance de vie - Femmes (années)	2007-2009	83,2	83,1	..	81,3	82,7	82,3
Taux comparatif - Tumeurs malignes (pour 100 000)	2007-2009 [1]	179	163	..	191	171	183
Taux comparatif - Maladies cardiovasculaires [2] (pour 100 000)	2007-2009 [1]	132	147	..	207	181	163
Taux comparatif - Principales causes externes [3] (pour 100 000)	2007-2009 [1]	35	37	..	33	42	47
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	2007-2009 [1]	4,6	5,1	..	6,1	2,9	3,6
Migration internationale							
Nombre d'immigrants annuel moyen (en milliers)	2006-2011	48,5	252,5	204,1	0,6	1,6	2,5
Part de l'immigration canadienne (%)	2006-2011	19,2	100,0	80,8	0,2	0,6	1,0
Taux net de migration internationale (pour 1 000)	2006-2011	6,1	7,3	7,7	0,9	12,2	2,8
Part des personnes nées à l'étranger [4] (pour 1 000)	2006	12,1	20,7	23,3	1,9	3,8	5,4
Migration interprovinciale							
Solde annuel moyen (n)	2006-2011	−8 000	...	8 000	−230	−370	−1 220
Taux net de migration interprovincial (pour 1 000)	2006-2011	−1,0	...	0,3	−0,4	−2,6	−1,3
Perspectives démographiques (Scénario M1 de Statistique Canada, 2010)							
Population au 1er juillet (en milliers)	2036	9 272	43 822	34 549	514	174	1 055
Part de la population canadienne (%)	2036	21,2	100,0	78,8	1,2	0,4	2,4
Taux de variation totale projetée (%)	2011-2036	16,5	26,9	30,0	0,9	21,4	11,3

Notes :

1. Moyenne des taux annuels de 2007, 2008 et 2009.
2. Correspond à l'ensemble des maladies de l'appareil circulatoire (codes CIM-10 I00 à I99).
3. Accidents (blessures involontaires), lésions auto-infligées (suicide) et agressions (homicide).
4. Immigrants et résidents non permanents.

En 2007-2009, de bonnes probabilités de survie avant 75 ans placent même le Québec au 2e rang derrière l'Ontario pour la plus faible mortalité prématurée, telle que mesurée par les années potentielles de vie perdues (Statistique Canada, 2012, données non illustrées). Au cumul, la Colombie-Britannique se place au 1er rang de l'espérance de vie à la naissance en raison de ses très bonnes probabilités de survie aux âges avancés, mais elle occupe le 3e rang pour la mortalité prématurée.

Du côté de la mortalité infantile (avant l'âge d'un an), on observe une relative stabilité depuis une quinzaine d'années tant au Québec que dans l'ensemble du Canada. À 4,6 pour mille en 2007-2009, le taux de mortalité infantile du Québec est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Canada, qui s'élève à 5,1 pour mille. Le rapport entre ces deux taux est représentatif de celui observé au cours des dernières années. Les trois provinces des Prairies maintiennent quant à elles des niveaux supérieurs à la moyenne, autour de 6 pour mille.

Le tableau 2 présente les taux de mortalité pour certaines causes de décès, soit les maladies cardiovasculaires (MCV), les tumeurs malignes (cancers) et les causes externes telles que les suicides, homicides ou accidents. On y constate que le Québec se démarque en 2007-2009 par le plus faible taux de mortalité par MCV au Canada, mais qu'il fait moins bonne figure du côté des tumeurs malignes. La mortalité par cause externe du Québec affiche un taux comparatif assez favorable, l'un des trois seuls en dessous de la moyenne canadienne.

Tableau 2 (suite)

Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Les territoires	Rang du QC sur 10 provinces	Source
756	13 506	1 267	1 080	3 874	4 623	36	43	34	113	2	a
2,2	38,7	3,6	3,1	11,1	13,3	0,1	0,1	0,1	0,3	2	a
−1,5	9,1	11,8	20,1	29,9	8,4	17,0	−7,4	15,3	7,1	4	b
20,9	22,7	25,7	25,7	24,4	20,8	22,9	29,1	41,2	30,7	6	a
62,2	62,7	60,1	59,6	64,5	63,3	67,7	64,6	55,4	62,9	5	a
17,0	14,6	14,2	14,7	11,1	15,9	9,4	6,2	3,3	6,4	5	a
42,1	39,9	38,6	38,7	37,3	41,1	38,2	33,6	27,5	33,2	5	a
1,54	1,52	1,86	1,99	1,81	1,42	1,73	1,97	2,97	2,3	4	c,d
28,4	30,7	28,8	28,5	29,7	30,9	30,3	28,9	25,8	27,8	3	c,d
77,6	79,1	77,1	77,0	78,4	79,4	73,9	74,4	68,0	..	3	e,f
82,7	83,4	81,8	82,1	82,9	83,7	78,6	79,7	74,0	..	3	e,f
176	157	169	159	153	148	237	197	341	..	8	g
154	146	168	168	164	143	194	189	164	..	1	g
44	33	52	55	41	37	78	73	127	..	3	g
4,3	5,2	6,5	6,6	6,0	4,0	6,0	8,7	13,9	..	5	h
1,8	111,5	12,9	5,6	25,9	41,2	0,2	0,1	0,0	0,3	2	a
0,7	44,2	5,1	2,2	10,3	16,3	0,1	0,0	0,0	0,1	2	a
2,3	7,8	9,6	6,1	7,9	9,9	5,9	0,7	−0,7	1,9	6	a
4,0	29,2	14,0	5,5	17,0	28,7	10,6	7,5	1,7	6,7	5	i
−670	−11 810	−3 650	2 280	13 500	10 360	250	−350	−90	−190	9	a
−0,9	−0,9	−3,0	2,2	3,7	2,3	7,5	−8,0	−2,9	−1,8	7	a
822	17 747	1 580	1 207	4 964	6 356	39	53	40	132	2	j
1,9	40,5	3,6	2,8	11,3	14,5	0,1	0,1	0,1	0,3	2	j
8,7	32,2	26,6	15,8	31,0	38,2	14,1	19,5	22,0	18,6	6	j

Sources :

a. Statistique Canada (2012). Estimations démographiques annuelles.
b. Statistique Canada (2013). Estimations démographiques trimestrielles.
c. Institut de la statistique du Québec (pour le Québec).
d. Statistique Canada (2013). Données spéciales. Division de la démographie.
e. Institut de la statistique du Québec (pour le Québec).
f. Statistique Canada (2013). Tables de mortalité, Canada, provinces et territoires, 2007 à 2009 (84-537-X).
g. Statistique Canada (2012). Tableau CANSIM 102-0552.
h. Statistique Canada (2012). Tableau CANSIM 102-0030.
i. Statistique Canada. Recensement de 2006 (97-557-XCB2006006).
j. Statistique Canada (2010). Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009 à 2036 (91-520-X).

Les données provisoires de l'espérance de vie au Québec en 2012 annoncent une poursuite de la tendance à l'amélioration. Dans cette estimation la plus récente, la durée de vie moyenne s'élève à 79,8 ans chez les hommes et à 83,8 ans chez les femmes.

Une part croissante des immigrants s'installe au Québec

Durant la dernière décennie, le Canada a accueilli environ 250 000 immigrants par année. Entre 2006 et 2011, la part de l'immigration canadienne se destinant au Québec atteignait 19,2 %, un indicateur en hausse depuis la fin des années 1990. Elle s'élevait à 20,8 % en 2011, puis à 21,4 % en 2012 (figure 6). Une part supérieure à 20 % n'avait été enregistrée qu'une seule autre fois au cours des 40 dernières années, soit en 1991.

C'est l'Ontario qui reçoit toujours le plus grand nombre d'immigrants au Canada, mais la part des nouveaux arrivants admis dans cette province a connu une chute marquée au cours de la dernière décennie, passant de près de 60 % en 2001 à moins de 40 % en 2012. Le Québec se situe en deuxième position, devant la Colombie-Britannique (14,1 %) et l'Alberta (14,0 %). L'ensemble des autres provinces et territoires accueillent les 12 % restants, la moitié d'entre eux se dirigeant vers le Manitoba.

Les immigrants admis au Québec en 2011 provenaient de plus de 130 pays différents. Haïti (9,8 %) et la Chine (9,5 %) arrivent en tête, suivis de l'Algérie (7,9 %), du Maroc (7,6 %) et de la France (6,3 %). Les principaux pays de naissance des immigrants dans l'ensemble du Canada sont presque tous différents de ceux des nouveaux arrivants au Québec. Au Canada, trois pays se situent loin devant les autres, soit les Philippines, la Chine et l'Inde. Viennent ensuite l'Iran, les États-Unis et le Pakistan. Haïti, qui occupe le premier rang au Québec en 2011, se situe en septième position au Canada. En fait, près de 80 % des Haïtiens admis au Canada cette année ont indiqué le Québec comme province de destination. Cette part est de plus de 80 % chez les Français et de plus de 90 % chez les Marocains et les Algériens. À l'inverse, seulement 2 % à 3 % des immigrants des Philippines et de l'Inde admis au Canada en 2011 ont indiqué le Québec comme province de destination (ISQ, 2012).

Seul l'Ouest profite des migrations interprovinciales

La migration interprovinciale est la composante de l'accroissement démographique où le Québec se distingue le plus. Bien que son solde interprovincial soit assez fortement négatif en nombre absolu, avec une perte annuelle nette de –8 000 personnes en moyenne entre 2006 et 2011, le Québec est également l'endroit où la propension à migrer vers une autre province est la plus faible. Cette propension est mesurée par le taux de sortie interprovinciale, qui est de 3,6 pour mille en 2006-2011, contre une moyenne de 9,8 pour mille dans le reste du Canada (tableau 2). L'Ontario, à 5,5 pour mille, est la seule autre province à avoir un taux de sortie inférieur à la moyenne canadienne globale de 8,4 pour mille, tel qu'illustré à la figure 7. À l'inverse, l'Île-du-Prince-Édouard est la province où la propension à migrer est la plus élevée. En plus de la situation économique et de la composition linguistique, la taille des provinces est donc un élément qui peut être mis en lien avec les taux de sortie, les petites provinces connaissant généralement des taux plus élevés, et vice versa.

Les *sortants* d'une province se traduisent nécessairement en *entrants* pour les provinces de destination. Lorsque l'on rapporte ces entrants à la population de destination, on obtient le taux d'entrée, présenté également à la figure 7. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie donne le taux net, qui représente le bilan migratoire net d'une province, toutes proportions gardées.

Les taux nets nous indiquent qu'en 2006-2011, les trois provinces les plus à l'ouest étaient les seules à tirer profit de la migration interprovinciale. C'est l'Alberta qui faisait les gains les plus

Figure 6

Part des immigrants internationaux par province, 1985-2012

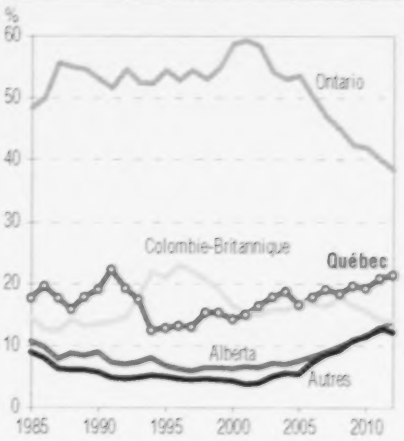

Source : Statistique Canada (2013), Estimations démographiques.

importants, avec un taux net de près de 4 pour mille, suivi par la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. Le solde négatif du Québec se répercute en un taux net de –1,0 pour mille. Toutes proportions gardées, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse affichent un bilan migratoire interprovincial plus fortement négatif que celui du Québec durant cette période. Les pertes du Québec pour la période 2006-2011 apparaissent un peu plus élevées que celles enregistrées en 2001-2006; elles sont néanmoins de moindre ampleur que dans les périodes quinquennales précédentes.

Pour un survol plus détaillé des tendances de la migration interprovinciale, voir Girard (2010).

La migration internationale, moteur de la croissance au Québec et dans les autres provinces

En additionnant les valeurs des différentes composantes démographiques observées au cours de la période 2006-2011, on obtient l'accroissement total de la population des provinces. La figure 8 permet de distinguer la part des trois principales composantes de la croissance, soit l'accroissement naturel[2], le solde migratoire international et le solde migra-

2. L'accroissement naturel représente la différence entre les naissances et les décès.

toire interprovincial, rapportées ici en taux pour mille habitants. Il appert ainsi que l'accroissement migratoire international est le principal moteur de la croissance démographique pour l'ensemble des provinces durant la période 2006-2011, à l'exception de l'Alberta qui bénéficie de l'accroissement naturel d'une part égale. La migration interprovinciale ralentit la croissance dans la plupart des provinces; les trois provinces les plus à l'ouest sont les seules à en bénéficier. Que ce soit positivement ou négativement, ce type de migration a aussi un effet généralement moins marqué sur le bilan global que les autres composantes, particulièrement au Québec et en Ontario.

Quelles perspectives pour le futur?

Ce survol des principaux indicateurs démographiques à l'échelle des provinces canadiennes fait ressortir une nette amélioration de la situation québécoise. Après avoir longtemps connu un important retard, l'espérance de vie du Québec est maintenant d'un niveau similaire à la moyenne canadienne. La hausse récente de la fécondité, plus marquée que dans les autres provinces, fait en sorte que le nombre moyen d'enfants par femme est plus élevé au Québec que dans l'ensemble du Canada depuis 2006.

Les mouvements migratoires continuent à favoriser davantage d'autres provinces, mais les gains québécois à ce chapitre sont notables. Parmi l'ensemble des immigrants admis au Canada, la part de ceux qui se destinent au Québec s'est accrue au cours des dernières années. Cette part n'atteint toutefois pas le poids que représente le Québec dans le Canada. Quant à la migration interprovinciale, elle demeure négative, mais l'ampleur des pertes est moindre qu'au cours de la décennie 1990.

En poursuivant les tendances démographiques observées jusqu'alors, les dernières projections laissaient entrevoir une croissance québécoise moitié moindre que celle du reste du Canada d'ici 2036 (tableau 2). Le prochain exercice de projections montrera bientôt à quel point les tendances récentes ont le potentiel de changer ces perspectives. Bien que l'amélioration de la plupart des indicateurs soit encore insuffisante pour permettre au Québec de croître plus rapidement que le reste du Canada, il est fort probable que la différence d'accroissement projeté s'amenuise.

Figure 7

Composantes de la migration interprovinciale, Canada et provinces, 2006-2011

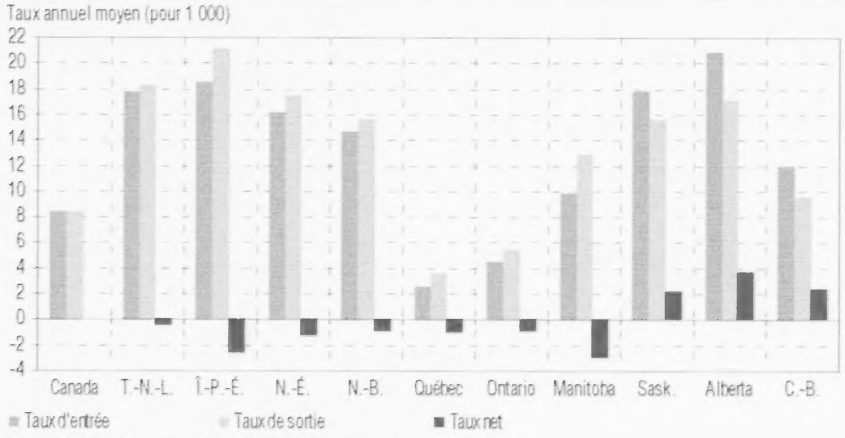

Source : Statistique Canada (2012). Estimations démographiques.

Figure 8

Composantes de l'accroissement total, Canada et provinces, 2006-2011

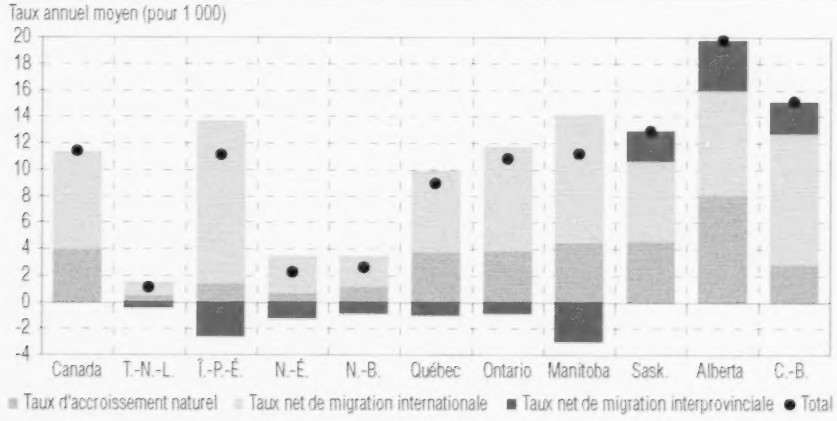

Note : Le taux net de migration internationale inclut le solde des résidents non permanents.
Source : Statistique Canada (2012). Estimations démographiques.

Références

BASE DE DONNÉES SUR LA LONGÉVITÉ CANADIENNE (2012). Département de démographie, Université de Montréal, mise à jour du 12 novembre 2012. [En ligne]. [www.bdlcumontreal.ca].

GIRARD, C. (2010). La migration interprovinciale au Québec, 2000-2009. Données sociodémographiques en bref, Institut de la statistique du Québec, vol. 14, nº 3, p. 1-4.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). Le bilan démographique du Québec. Édition 2012, Québec, 146 p.

STATISTIQUE CANADA (2012). Tableau CANSIM 102-4311.

L'emploi du temps des personnes aînées au Québec

Par Claudine Lacroix[1]

Le vieillissement de la population québécoise, qui est attribuable à l'effet combiné de la baisse de la fécondité et de l'allongement de l'espérance de vie, soulève des interrogations sur l'évolution des conditions de vie et du bien-être des aînés. D'une part, l'allongement de l'espérance de vie permet aux personnes retraitées d'avoir plus d'années hors du marché du travail[2]. D'autre part, l'amélioration de l'état de santé[3] et l'injonction de « la vieillesse verte »[4] devraient les inciter à mener une retraite plus active que les générations qui les ont précédées. Mais qu'en est-il en réalité ? À quoi les personnes aînées consacrent-elles leur temps ? Comment partagent-elles leur temps libre entre les loisirs actifs et passifs ? En compagnie de qui celles-ci passent-elles leur temps libre ? Qu'en est-il de la qualité des années passées à la retraite ?

Cet article dresse un portait de la situation des personnes aînées, soit celles âgées de 65 ans et plus, en regard de l'emploi du temps. Quelques données concernant la période de transition travail-retraite, soit entre 55 et 64 ans, sont aussi présentées. La situation en 2010 est d'abord analysée, puis les quelques changements observés depuis 1986 sont énumérés. Enfin, la qualité des années passées hors du marché du travail est abordée en s'appuyant sur des données concernant le réseau social et la satisfaction à l'égard de la vie.

Portrait actuel de l'emploi du temps des personnes aînées

Un retrait progressif des activités professionnelles...

En comparant la population québécoise des différents groupes d'âge pour l'année 2010, on constate que c'est à partir de la cinquantaine que les individus commencent à réduire le temps qu'ils consacrent aux activités professionnelles. De 5,8 h/j chez les personnes de 45 à 54 ans, le temps moyen consacré à ces activités passe à 2,9 h/j chez celles de 55 à 64 ans et à 0,4 h/j chez les 65 ans et plus (tableau complémentaire 1).[5] Cette tendance s'explique par la diminution du taux de participation aux activités professionnelles avec l'âge et la réduction du temps consacré à ces activités par ceux qui y participent. Ainsi, en 2010, le taux de participation aux activités professionnelles passe de 66 % chez les personnes âgées de 45 à 54 ans à 35 % chez celles de 55 à 64 ans et à 7 % chez celles de 65 ans et plus (tableau complémentaire 2). Quant au temps consacré à ces activités par les participants, il décroît de près d'une heure par jour en moyenne chez les travailleurs âgés de 55 à 64 ans par rapport à ceux ayant de 35 à 54 ans, et encore davantage chez ceux qui ont atteint l'âge normal de la retraite (tableau complémentaire 3).

Source de données, définition des concepts et mesures de précision

Source de données : l'*Enquête sociale générale*

La présente étude repose sur l'*Enquête sociale générale* (ESG) portant sur l'emploi du temps réalisée par Statistique Canada en 1986, 1992, 1998, 2005 et 2010 selon la méthode « budget-temps ». Pour obtenir plus d'information sur cette méthode, les lecteurs peuvent consulter la publication de Laroche (2010). Dans cette enquête, l'emploi du temps des répondants est détaillé sur une période de référence de 24 heures.

Définition des concepts et mesures de précision

Pour de l'information sur la définition des concepts et les mesures de précision, veuillez consulter la note méthodologique disponible dans la section Emploi du temps et loisirs du site Web de l'Institut.

Les écarts statistiquement significatifs ont été repérés en comparant les intervalles de confiance et par le biais de tests de comparaison de moyennes et du khi-carré (pour les proportions).

1. L'auteure tient à remercier ses collègues Charles Fleury et Sylvie Rheault ainsi que Gilles Pronovost de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte. Elle remercie également Luc Belleau pour son soutien méthodologique.

2. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez consulter la *Vitrine sur le vieillissement* disponible à partir du site Web de l'Institut, rubriques « Démographie » et « Financement : Services publics et régimes de retraite ».

3. Ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et l'Institut de la statistique du Québec (2011). *Pour guider l'action – Portrait de santé du Québec et de ses régions, ministère de la Santé et des Services sociaux*, 156 p.

4. La vieillesse verte constitue un modèle de retraite active qui s'appuie sur l'idéologie suivante : « Demeurer actif est le meilleur moyen de réduire la maladie et la déchéance, c'est éviter le sentiment d'inutilité, la dépendance et la dévalorisation, c'est ne pas être un fardeau social (Charles, 2004). » (Source : GAGNON, Éric, Andrée FORTIN, Amélie-Elsa FERLAND-RAYMOND et Annick MERCIER (2013). *L'invention du bénévolat : Genèse et institution de l'action bénévole au Québec*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 102). Voir aussi CHARLES, Aline (2004). « Grise ou verte, la vieillesse ? Experts et dernier âge au Québec, 1945-1960 », dans : Francine SAILLANT, Michèle CLÉMENT et Charles GAUCHER (dirs.). *Identités, vulnérabilités, communautés*, Québec : Nota bene, p. 267-282.

5. Ce constat a également été fait dans l'étude pancanadienne de DOSMAN, Donna, Susan STOBERT, Norah KEATING, Grant SCHELLENBERG et Martin TURCOTTE (2007). « Chapitre 5. Les loisirs et les conceptions de la vie » dans : Grant SCHELLENBERG, et Martin TURCOTTE (2007). *Un portrait des aînés au Canada*, Ottawa : Statistique Canada, p. 219-234.

... au profit des activités domestiques et personnelles...

Dans une étude comparative réalisée à partir des données de l'ESG de 1998 et de données françaises, Pronovost (2005)[6] observait que le temps libéré par la réduction de celui consacré aux activités professionnelles était en partie reporté vers les activités domestiques et personnelles, en raison d'un certain étalement des activités « de temps contraint ». Les données de l'ESG de 2010 confirment partiellement cette observation. On observe en effet que, parallèlement au déclin du temps consacré aux activités professionnelles, le temps alloué aux activités domestiques connaît une hausse modérée chez les hommes âgés de 55 à 64 ans et de 65 à 74 ans, tandis qu'il n'augmente pas chez les femmes.[7] En revanche, on constate qu'à partir de 75 ans, le temps accordé aux activités domestiques ainsi que le taux de participation à ces activités diminuent de manière sensible chez les hommes et les femmes, et ce, au profit du temps imparti aux activités personnelles, qui atteint son maximum à l'âge de 75 ans et plus, soit près de 13 h/j (tableau 1). En comparaison, les personnes âgées de 65 à 74 ans dédient 12 h/j en moyenne à ces dernières, alors que l'ensemble de la population leur accorde 11 h/j.

L'augmentation du temps consacré aux activités domestiques observée chez les hommes âgés de 55 à 74 ans s'explique par le fait que ceux-ci consacrent plus de temps aux travaux ménagers, réparations et autres tâches d'entretien ainsi qu'à la préparation des repas et aux achats de biens et services que ne le font les hommes des autres groupes d'âge (figure 1). Cela étant, et malgré cette hausse, les femmes aînées continuent d'accorder plus de temps que leurs homologues masculins à ces activités. Parmi les activités domestiques qui occupent davantage les femmes que les hommes âgés, on trouve la préparation des repas, à laquelle

Tableau 1

Moyenne quotidienne de temps[1] consacré par la population âgée de 65 à 74 ans et de 75 ans et plus vivant en ménages privés aux principales activités de l'emploi du temps[2], Québec, 2010

Sexe/activités	65-74 ans		75 ans et plus	
	heures/jour			
Sexes réunis	**24,0**		**24,0**	
Professionnel	0,6	*	F	†
Domestique	3,6		2,9	†
Personnel	12,1		12,6	†
Libre	7,6		8,2	
Activités bénévoles et communautaires	0,6		0,6	*
Divertissements	1,4		1,1	
Soirées/visites dans une résidence privée[3]	1,3		1,0	
Sports et loisirs	1,3		1,5	
Sports	0,6	*	0,4	**
Autres loisirs non passif[4]	0,7		1,0	*
Médias/communications	4,4		5,0	†
Regarder la télévision	3,6		3,8	
Lecture d'un livre ou d'un journal	0,5		1,0	†

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

† Différence entre les groupes d'âge 65-74 ans et 75 ans et plus statistiquement significative au seuil $p < 0,05$.

1. Journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine.
2. La catégorie de temps résiduel n'est pas présentée dans le tableau.
3. Avec des personnes de l'extérieur du ménage.
4. Tel que faire de la peinture, des croquis, de la photographie ou jouer à des jeux de société, par exemple.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 2010, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 1

Moyenne quotidienne de temps consacré par les hommes aux activités domestiques selon l'âge, Québec, 2010

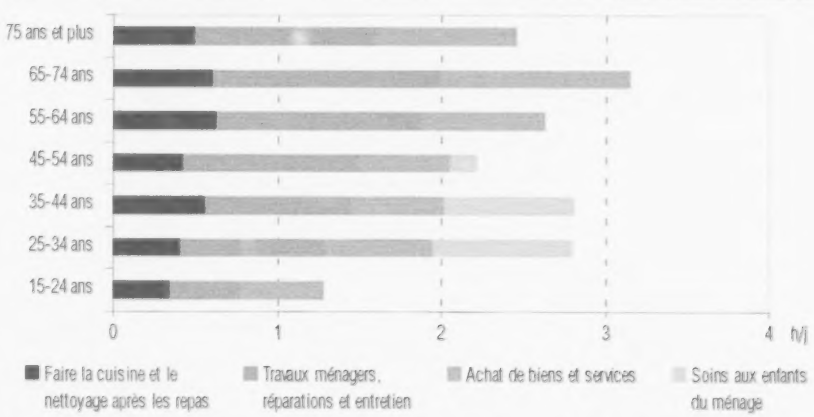

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 2010, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. PRONOVOST, Gilles (2005). *Temps sociaux et pratiques culturelles*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 200 p.

7. Ce constat a également été fait dans l'étude pancanadienne de DOSMAN, Donna, Susan STOBERT, Norah KEATING, Grant SCHELLENBERG et Martin TURCOTTE (2007). « Chapitre 5. Les loisirs et les conceptions de la vie » dans : Grant SCHELLENBERG, et Martin TURCOTTE (2007). *Un portrait des aînés au Canada*, Ottawa : Statistique Canada, p. 219-234.

les premières allouent, en moyenne, deux fois plus de temps que les seconds (près de 1 h/j c. moins de ½ h/j).

... mais surtout des activités de temps libre

Il demeure que la plus grande portion du temps libéré par la réduction de celui accordé aux activités professionnelles est reportée vers les activités de temps libre. De 4,4 h/j en moyenne pour la population âgée de 45 à 54 ans, le temps dévolu aux activités de temps libre augmente à 6,4 h/j pour celle âgée de 55 à 64 ans et à près de 8 h/j pour celle âgée de 65 ans et plus. Les hommes dédient davantage de temps que les femmes aux activités de temps libre. À cet égard, les aînés ne se distinguent pas des groupes d'âges plus jeunes.

La majorité du temps libre des aînés est consacré aux loisirs passifs[8]...

En 2010, les activités de temps libre privilégiées par les aînés sont celles reliées aux médias et communications, notamment l'écoute de la télévision qui occupe 3,7 h/j en moyenne, soit environ la moitié du temps libre. Dans l'ensemble, les hommes âgés consacrent plus de temps à ce type de loisir que les femmes âgées. Cet écart, de près d'une heure par jour pour les personnes de 65 à 74 ans, se réduit à partir de 75 ans (données non présentées).

La lecture d'un livre ou d'un journal représente une autre activité de temps libre reliée aux médias et communications. On constate que la durée moyenne dédiée à cette activité double entre les groupes d'âge 65-74 ans et 75 ans et plus en 2010. Il s'agit de l'unique activité de temps libre pour laquelle un écart significatif est détecté entre ces deux groupes d'âge. Près de quatre personnes âgées de 65 à 74 ans sur dix lisent. Ce taux augmente à près d'une personne sur deux parmi celles âgées de 75 ans et plus.

Cette progression significative de la participation et du temps consacré aux loisirs passifs chez les personnes âgées de 75 ans et plus peut être associée au fait que la part de personnes ayant des limitations d'activités augmente avec l'âge, soit 45 % de celles âgées de 75 ans et plus qui ont souvent ou toujours des difficultés ou limitations d'activités, contre 25 % parmi celles de 65 à 74 ans. On peut dès lors penser que les limitations d'activités réduisent l'éventail des activités que peuvent réaliser une part importante des personnes âgées.

... et une moindre part va aux loisirs actifs[9]

Les sports et loisirs d'une part et les divertissements[10] d'autre part occupent des poids semblables parmi les activités de temps libre des aînés en 2010. Près d'une heure et demie par jour leur est respectivement consacrée. De plus, on observe que plus du quart de ces personnes pratiquent des sports et que plus du tiers prennent part à des loisirs actifs comme faire de la peinture, des croquis, de la photographie ou jouer à des jeux de société, par exemples.

Les activités bénévoles et communautaires occupent une place relativement peu importante dans les activités de temps libre des aînés. En effet, à peine plus d'une demi-heure par jour en moyenne leur est dédiée par l'ensemble de ces personnes, et seulement une sur cinq y participe en 2010. C'est néanmoins parmi la population âgée de 55 à 74 ans que la participation et le temps consacré à ces activités sont les plus grands au cours du cycle de vie.[11]

Ces résultats sont un peu différents de ceux tirés des données de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* de 2010 analysées par Fleury (2012)[12]. Ce dernier soutient en fait que, de manière générale, les personnes âgées de 55 ans et plus sont proportionnellement moins nombreuses à faire du bénévolat que les plus jeunes. Comme le mentionne Gaudet (2011)[13], ces différences s'expliquent par le fait que les enquêtes sur l'emploi du temps peinent à rendre compte du bénévolat sporadique, particulièrement fréquent chez les moins de 55 ans. Cela étant, les données analysées par Fleury (2012) indiquent, à l'instar des nôtres, que les bénévoles âgés dédient annuellement un plus grand nombre d'heures au bénévolat que ceux des tranches d'âge plus jeunes. Ce dernier ajoute par ailleurs que les bénévoles âgés de 55 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux que ceux de moins de 55 ans à mentionner comme motivation pour le bénévolat l'envie de se constituer un réseau ou de rencontrer des gens.

Tendances observées de 1986 à 2010

En dépit des nombreuses transformations qu'a connues la vieillesse au cours des dernières décennies (amélioration de l'état de santé, accroissement du niveau d'éducation, etc.), on constate que l'emploi du temps des aînés n'a pas évolué de manière importante au cours des 25 dernières années, le temps consacré aux activités professionnelles, aux activités de temps libre et aux activités personnelles étant resté relativement stable dans l'ensemble. Quelques exceptions méritent toutefois d'être soulignées.

8. Les loisirs passifs sont ceux reliés aux médias et communications comme, par exemples, l'écoute de la télévision et la lecture d'un livre ou d'un journal.
9. Les loisirs actifs regroupent les sports et loisirs, les divertissements et les activités bénévoles et communautaires.
10. Les divertissements comprennent les sorties culturelles et les soirées dans des résidences privées avec des membres de l'extérieur du ménage.
11. Ce constat a également été fait par Pronovost (2005).
12. FLEURY, Charles (2012). « Le bénévolat chez les personnes de 55 ans et plus » dans : *Données sociodémographiques en bref*, octobre 2012, vol. 17, n° 1, Québec : Institut de la statistique du Québec, p. 10-12.
13. GAUDET, Stéphanie (2011). « La participation sociale des Canadiens : une analyse selon l'approche des parcours de vie » dans : *Canadian public policy – Analyse de politiques*, vol. XXXVII, supplement/numéro spécial 2011, Toronto : University of Toronto Press, p. S33-S56.

La participation des hommes aux tâches ménagères s'est accrue

L'analyse de l'évolution du temps moyen consacré aux activités domestiques indique que celui-ci a augmenté chez les aînés entre 1986 et 2005 (tableau 2). L'étude différenciée selon le sexe révèle toutefois que cette tendance n'est significative que chez les hommes, lesquels ont accru leur temps consacré aux activités domestiques de près d'une heure par jour. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation de la participation des hommes âgés de 65 à 74 ans à ces activités au cours de la période (75 % c. 91 %) (données non présentées), le temps moyen par participant consacré à ces activités a été relativement stable. Cette hausse de la participation des hommes aux activités domestiques au cours des 25 dernières années n'est pas propre aux jeunes aînés, mais s'observe également dans l'ensemble de la population masculine (Lacroix, 2013).

Le temps libre des femmes a progressé de 1992 à 2005, puis s'est réduit en 2010

Dans l'ensemble, les aînés ne consacrent pas plus de temps aux activités de temps libre en 2010 que lors des années d'enquête précédentes, soit près de 8 h/j sur toute la période 1992 à 2010. L'analyse différenciée selon l'âge et le sexe révèle toutefois que, au cours des années 90, les femmes âgées de 65 à 74 ans ont haussé sensiblement le temps moyen qu'elles allouent au temps libre, puisant pour ce faire dans le temps imparti aux activités personnelles. En 2010, toutefois, le temps moyen consacré par ces femmes aux activités de temps libre a diminué au profit d'autres sphères d'activités, soit professionnelles et personnelles. De leur côté, les hommes des mêmes âges ne semblent pas avoir subi de diminution significative de leur temps libre au cours de la période étudiée, et ce, en dépit de l'augmentation du temps qu'ils consacrent aux activités domestiques. On peut croire que la durée supplémentaire de temps qu'ils accordent aux activités domestiques, grappillée dans l'ensemble des autres sphères d'activités, n'entraîne pas de baisses assez importantes dans ces dernières pour être significatives d'un point de vue statistique.

Une baisse de la participation des aînés aux activités bénévoles et communautaires...

On constate aussi que, malgré le fait que les personnes âgées soient de plus en plus incitées à participer socialement, le temps dévolu par celles-ci au bénévolat et autres activités communautaires a diminué entre 1992 et 2005 (tableau complémentaire 4). La baisse a été plus marquée chez les hommes, ce qui pourrait s'expliquer par l'augmentation du temps alloué par ceux-ci aux activités domestiques au cours de la période (Gaudet, 2011).

... et une hausse du temps passé par ceux-ci devant le petit écran

En contrepartie, on observe une augmentation du temps accordé par l'ensemble des aînés à l'écoute de la télévision au cours de la période 1992 à 2010. La durée moyenne allouée à cette activité a progressé d'une demi-heure par jour,

Tableau 2

Moyenne quotidienne de temps[1] consacré par la population âgée de 65 ans et plus vivant en ménages privés aux principales catégories de l'emploi du temps[2], selon le sexe, Québec, 1986[3], 1992, 1998, 2005 et 2010

Sexe/groupes d'activités	1986[3]	1992	1998	2005	2010
	heures/jour				
Sexes réunis	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Professionnel	F	0,4 **	0,4 **	0,4 *	0,4 *
Domestique	2,8	3,0	3,4	3,6	3,3
Personnel	12,3	12,6	12,0	11,9	12,3
Libre	8,5	8,0	8,1	8,2	7,9
Loisirs actifs[4]	2,9	3,5	3,5	3,5	3,2
Loisirs passifs[5]	5,6	4,5	4,7	4,6	4,7
Hommes	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Professionnel	F	F	0,6 **	0,7 *	0,4 **
Domestique	2,3	2,4	2,8	3,2	2,9
Personnel	12,1	12,0	11,9	11,7	12,1
Libre	8,9	8,9	8,6	8,4	8,6
Loisirs actifs[4]	2,8	3,9	3,5	3,4	3,4
Loisirs passifs[5]	6,0	4,9	5,1	5,0	5,2
Femmes	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Professionnel	F	F	F	0,1 **	0,4 **
Domestique	3,2	3,4	3,8	3,9	3,6
Personnel	12,4	13,0	12,1	12,0	12,5
Libre	8,2	7,4	7,8	8,0	7,4
Loisirs actifs[4]	2,9	3,2	3,4	3,6	3,1
Loisirs passifs[5]	5,3	4,2	4,4	4,3	4,2

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine.
2. La catégorie de temps résiduel n'est pas présentée dans le tableau.
3. Les résultats pour l'année 1986 ne couvrent que la période d'octobre à décembre et ne sont pas strictement comparables avec ceux des années 1992, 1998, 2005 et 2010 qui couvrent une année complète.
4. Les loisirs actifs englobent les activités bénévoles et communautaires, les divertissements et les sports et autres loisirs actifs.
5. Les loisirs passifs correspondent aux activités reliées aux médias et communications comme l'écoute de la télévision et la lecture par exemples.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 1986, 1992, 1998, 2005 et 2010, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

passant de 3,1 h/j à 3,7 h/j. Néanmoins, le temps consacré à l'ensemble des loisirs passifs n'a pas augmenté au cours de la période.

La qualité du temps des personnes âgées vivant en ménages privés

À l'exclusion de celui consacré aux activités personnelles telles que dormir, se laver et se préparer, l'importance du temps passé avec diverses relations versus celui passé seul constitue un indicateur de l'importance du réseau social des aînés. Cet aspect s'avère important puisque les personnes âgées doivent souvent composer avec un réseau social qui s'effrite, surtout à partir de l'âge de 75 ans, en plus d'avoir des besoins d'aide croissants pour accomplir leurs activités quotidiennes en raison d'un état de santé en déclin (Latulippe et Lapointe, 2012). En plus de détailler les activités quotidiennes des adultes vivant en ménages privés, les données de l'ESG de 2010 fournissent de l'information sur le temps passé avec diverses relations et celui passé seul, ainsi que la satisfaction à l'égard de ce temps. Ces données permettent d'apprécier la qualité du temps passé à la retraite.

Un réseau social qui se modifie tout en demeurant important

C'est principalement dans le cercle d'amis et le réseau social lié au travail que des changements s'opèrent lors de la transition travail-retraite (Latulippe et Lapointe, 2012). Le déclin du temps passé avec les collègues de travail se fait généralement au profit de celui passé en compagnie d'un conjoint ou d'une conjointe (Pronovost, 2005). Par ailleurs, le temps passé avec la famille et les amis occupe une place importante dans la vie des personnes retraitées. En effet, la famille et les amis constituent une source essentielle de contact et de soutien (Latulippe et Lapointe, 2012). De plus, les personnes âgées, n'étant pas uniquement bénéficiaires de l'aide prodiguée par les membres de la famille, offrent aussi leur aide à d'autres membres par le biais de la grand-parentalité par exemple (Olazabal, 2009)[14]. Enfin, le temps passé seul augmente avec l'âge, alors que le réseau social s'effrite par les décès successifs du conjoint ou de la conjointe et des autres relations, ainsi que par le déclin de l'état de santé, limitant les personnes âgées dans leurs activités quotidiennes (Latulippe et Lapointe, 2012).

Les données de l'ESG de 2010 montrent bien que le réseau social se modifie lors de la transition travail-retraite (tableau 3). Un déclin du temps consacré aux autres types de relations que le conjoint ou la conjointe, la famille et les amis est observé à partir de l'âge de 55 ans. Ce déclin est lié à l'arrêt des activités professionnelles. En contrepartie, une augmentation du temps passé en compagnie d'un conjoint ou d'une conjointe est constatée, ce temps passant de 3 h/j en moyenne dans la population âgée de 15 à 54 ans à près de 6 h/j parmi celle âgée de 65 à 74 ans.

De plus, les aînés consacrent près de 2 h/j à leur famille et un peu moins de 1 h/j à leurs amis. Ces durées moyennes sont toutefois inférieures à celles

Tableau 3

Moyenne quotidienne de temps[1] passé seul et avec d'autres relations[2] par la population totale[3], selon l'âge, Québec, 2010

Sexe/types de relations	15-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 et plus	Total	
	heures/jour					
Sexes réunis	**26,7**	**25,4**	**25,5**	**24,7**	**26,3**	
Seul	5,7	6,9	6,3	7,5	6,1 †	††
Avec conjoint/partenaire	3,0	5,1	5,9	4,4	3,7 †	††
Avec autres membres de la famille[4]	4,5	2,0	2,0	1,8 *	3,7	††
Avec amis	1,4	0,7	0,8 *	0,7 *	1,2	††
Avec autres personnes	3,1	1,7	1,0	0,6 *	2,5	††
Soins personnels[5]	9,0	9,0	9,5	9,7	9,1	

† Différence entre les groupes d'âge 65-74 ans et 75 ans et plus statistiquement significative au seuil de $p > 0,05$.

†† Différence entre les groupes d'âge 15-54 ans et 55 ans et plus statistiquement significative au seuil de $p > 0,05$.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine. La somme des composantes est supérieure à 24 heures parce que les réponses multiples ont été acceptées. En outre, ces réponses multiples ne constituent pas des catégories mutuellement exclusives.
2. La catégorie de relations « non précisé » n'est pas présentée dans le tableau.
3. Âgée de 15 ans et plus et vivant en ménages privés.
4. Vivant ou non dans le ménage.
5. Se laver, s'habiller, se préparer, sommeil de nuit ou de jour, siestes et repos durant la journée, autres soins personnels ou activités privées (ex. : activités dans la salle de bain, activités sexuelles).

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 2010, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

14. OLAZABAL, Ignace (dir.) et autres (2009). *Que sont les baby-boomers devenus ? – Aspects sociaux d'une génération vieillissante*. Québec : Nota bene, 295 p.

observées dans la population âgée de 15 à 54 ans, qui sont respectivement de 4,5 h/j et 1,4 h/j. Concernant le temps passé en compagnie d'autres membres de la famille, l'écart entre les personnes de 55 ans et plus et celles de 54 ans et moins pourrait s'expliquer par le fait que les aînés sont moins susceptibles que la population plus jeune de cohabiter avec d'autres membres de leur famille que leur partenaire.

Enfin, on constate une hausse plus prononcée chez les femmes du temps passé seule avec l'âge (données non présentées). Cette tendance s'explique par le fait que les femmes âgées sont plus susceptibles de vivre seules que les hommes âgés (56 % c. 24 % chez les 75 ans et plus). Le temps passé seul a tendance à être beaucoup plus important chez les personnes âgées vivant seules, soit 11 h/j en moyenne contre 5 h/j pour celles habitant avec d'autres.

La plupart des personnes âgées se disent satisfaites à l'égard de la vie

D'après l'ESG de 2010, plus de sept personnes aînées sur dix vivant en ménages privés se disent satisfaites à l'égard de la vie. Bien que cette enquête n'offre aucune information sur la qualité des relations entretenues par ces personnes, on peut penser que celles qui sont satisfaites de leur vie en général ont un réseau social encore actif et entretiennent de bonnes relations avec leur entourage. À cet égard, Latulippe et Lapointe (2012) ont souligné que les personnes satisfaites de leur vie en général sont en fait plus susceptibles que les autres d'avoir le sentiment d'être bien entourées. On constate, par ailleurs, que les aînés ayant un conjoint ou une conjointe sont plus nombreux, en proportion, à se dire satisfaits de leur vie en général que ceux qui vivent seuls (77 % c. 66 %).

De plus, comme la réalisation des activités quotidiennes peut être limitée par un état de santé en déclin, la satisfaction à l'égard de la vie apparaît également liée à l'état de santé. Ainsi, la part des personnes âgées se déclarant satisfaites à l'égard de la vie est moindre parmi celles présentant des limitations d'activités, soit 62 % contre 78 % parmi celles n'ayant aucune limitation d'activités. De plus, puisque la part des aînés présentant des limitations d'activités progresse avec l'âge, ce sont les plus âgés (80 ans et plus) qui sont, toutes proportions gardées, les moins nombreux à se dire satisfaits à l'égard de la vie.

En somme, la qualité du temps passé à la retraite apparaît tributaire de l'importance du réseau social et de l'état de santé des aînés. Ces deux éléments se dégradent à un rythme variable, mais principalement à partir de l'âge de 75 ans chez les personnes vivant en ménages privés. C'est habituellement lorsque l'état de santé est dégradé et que le réseau social, principalement le conjoint ou la conjointe et la famille, ne peut plus offrir le soutien nécessaire au maintien d'une personne âgée à domicile que celle-ci est transférée en institution.

Conclusion

Lors de la transition travail-retraite, le temps libéré par l'arrêt des activités professionnelles est en grande partie reportée vers les activités de temps libre. Aussi, les loisirs passifs occupent la majorité du temps libre des personnes aînées. Dans l'ensemble, l'emploi du temps des aînés a peu changé au cours des 25 dernières années. Néanmoins, trois changements notables sont survenus, soit une hausse de la participation et du temps alloué par les hommes aux activités domestiques, une diminution de la participation et du temps dédié par l'ensemble des aînés aux activités bénévoles et communautaires et une augmentation du temps consacré par ces derniers à l'écoute de la télévision. Dans l'ensemble, la qualité du temps des personnes âgées vivant en ménages privés semble plutôt bonne en 2010 puisque que celles-ci ont un réseau social suffisamment important et sont majoritairement satisfaites à l'égard de la vie.

En 2010, soit l'année de référence des données les plus récentes disponibles sur l'emploi du temps, les premières cohortes issues du *baby-boom* n'avaient pas encore atteint l'âge de 65 ans. Celles-ci ont fait leur entrée dans le groupe des 65 ans et plus en 2011. Ainsi, le portrait de l'emploi du temps des personnes aînées présenté dans cet article concerne les générations précédant celles du *baby-boom*. On peut se demander si les cohortes issues du *baby-boom*, une fois à la retraite, auront des comportements différents de ceux des générations précédentes. Seront-elles plus actives professionnellement après 65 ans? Auront-elles des activités de temps libre différentes? Seront-elles aussi bien entourées? Seront-elles en bonne santé plus longtemps? Il sera pertinent de suivre l'évolution à venir de l'emploi du temps des personnes aînées afin de déterminer si d'autres changements auront lieu.

Références

LACROIX, Claudine (2013). « Coup d'œil sur l'emploi du temps au Québec de 1986 à 2010 », *Coup d'œil sociodémographique*, février 2013, nº 21, Québec : Institut de la statistique du Québec, 9 p.

LAROCHE, Denis (2010). « Le temps libre au Québec et au Canada de 1986 à 2005 » dans : *Données sociodémographiques en bref*, février 2010, vol. 14, nº 2, Québec : Institut de la statistique du Québec, p. 6-8.

LATULIPPE, Karine, et France LAPOINTE (2012). « Pour la majorité des aînés vivant à domicile : des réseaux sociaux encore très actifs » dans : Sylvie RHEAULT et Jean POIRIER (2012). *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec : Institut de la statistique du Québec, p. 157-171.

La transition travail-retraite : conséquences sur le revenu et les sources de revenus d'une cohorte

par Stéphane Crespo[1]

La transition travail-retraite implique des changements dans les niveaux et les sources de revenus. Généralement, le revenu diminue, et des prestations de retraite, privées et publiques, se substituent progressivement aux revenus de travail. Le présent article vise à documenter de tels changements à partir d'une cohorte synthétique d'individus au Québec, tirée de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Cadre d'analyse

Depuis le début des années 1980, l'âge moyen de la retraite s'est toujours situé entre 60 et 64 ans (Carrière et Galarneau, 2012 : 8). Voilà pourquoi nous avons choisi comme point de référence le groupe des individus âgés de 60 à 64 ans, dont nous comparerons les revenus à ceux de deux autres groupes, l'un plus jeune (55 à 59 ans) et l'autre plus âgé (65 à 69 ans).

La transition travail-retraite faisant partie du cycle de vie, il est à propos d'observer les changements de revenus au fil des histoires de vie des individus vieillissants. Pour ce faire, on utilise généralement une *cohorte longitudinale*. Il s'agit d'un échantillon d'individus nés durant une même période, et pour lesquels on suit les expériences à mesure qu'ils avancent en âge. Malheureusement, la période d'observation longitudinale de l'EDTR se limite à six années, alors qu'il nous en aurait fallu dix pour suivre les individus entre l'année où ils étaient âgés de 55 à 59 ans et celle où ils étaient âgés de 65 à 69 ans. Une alternative consiste à construire une *cohorte synthétique*[2] à partir des données transversales de l'enquête, pour laquelle la période actuelle (1993-2010) est suffisamment longue. Dans la présente étude, une cohorte synthétique des individus nés entre 1941 et 1945 a été retenue. On a observé leurs revenus en 2000, en 2005 et 2010, alors qu'ils étaient âgés respectivement de 55 à 59 ans, de 60 à 64 ans et de 65 à 69 ans.

Sept sources de revenus ont été examinées afin de bien refléter les changements pendant la transition travail-retraite. Il s'agit bien sûr des *revenus de travail* (comprenant les revenus du travail rémunéré ou autonome) des *prestations de retraite privées* (comprenant les pensions d'un REER ou d'un régime d'entreprise), des *prestations du Régime des rentes du Québec* (RRQ), et des *prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti* (SV-SRG). Les autres revenus privés et les autres revenus publics, de même que l'impôt, complètent le découpage. La somme de ces sources, moins l'impôt, donne le *revenu après impôt* : il s'agit du concept retenu pour évaluer globalement les niveaux de revenu.

Deux indicateurs ont été utilisés : le *revenu moyen* et le *taux de bénéficiaires* par source de revenus. Un bénéficiaire d'une source se définit comme un individu ayant reçu un montant non nul pour cette source. Quant au revenu moyen pour chaque source, il inclut autant les bénéficiaires que les non-bénéficiaires.

Afin de conserver des tailles d'échantillon suffisantes pour ne pas nuire à la détection de différences d'âge significatives sur les indicateurs, nous avons préféré ne pas ventiler l'analyse en fonction notamment du sexe[3].

Résultats

Les deux volets du tableau 1 présentent les estimations de ces indicateurs pour les années et les sources choisies. Dans le cas des revenus moyens, les estimations sont ajustées en dollars constants de 2010[4]. On constate qu'entre l'année où la cohorte était âgée de 55 à 59 ans (2000) et celle où elle était âgée de 60 à 64 ans (2005), le revenu après impôt est passé de 26 900 $ à 23 500 $, une diminution de 3 400 $ (volet 1). Entre l'année où elle était âgée de 60 à 64 ans et celle où elle était âgée de 65 à 69 ans (2010), ce revenu est passé de 23 500 $ à 26 600 $, une augmentation de 3 100 $. Le revenu a donc été comparable en début et en fin de période (26 900 $ à 55-59 ans c. 26 600 $ à 65-69 ans), tandis qu'il a diminué entretemps.

1. L'auteur remercie Paul Berthiaume, James O'Connor et Sylvie Rheault de l'Institut, de même que François Boulanger de la Régie des rentes du Québec, pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Dans une cohorte synthétique, ce n'est pas le même échantillon d'individus qui est suivi d'année en année, contrairement à une cohorte longitudinale. Chaque année dispose de son propre échantillon, à la limite indépendant et mutuellement exclusif aux autres. Néanmoins, ces échantillons demeurent représentatifs des expériences de la même population, en l'occurrence celle née durant la même période.

3. De toute manière, nous n'avons pu détecter que les différences d'âge dans le revenu après impôt variaient selon le sexe. Nonobstant le fait que le revenu après impôt des femmes soit demeuré inférieur à celui des hommes, on ne peut conclure que les conséquences de la transition travail-retraite ont différé selon le sexe – du moins en dernière analyse, c'est-à-dire après avoir considéré tous les revenus et l'impôt.

4. L'ajustement a été effectué au moyen de l'IPC du Québec.

Diminution du revenu entre 55-59 ans et 60-64 ans : la diminution des revenus de travail n'a été que partiellement compensée par l'augmentation des prestations de retraite et la diminution de l'impôt

De 55-59 ans à 60-64 ans, la forte diminution des revenus de travail (–13 600 $) n'a été que partiellement compensée par l'augmentation de prestations diverses, soit les prestations privées (+4 400 $), du RRQ (+2 900 $) et de la SV-SRG (+300 $), et par la réduction de l'impôt (+2 300 $). Les autres revenus privés et publics ont exercé une contribution non significative à la diminution du revenu après impôt.

Les variations des revenus moyens de travail et des prestations de retraite reflètent en partie les variations des taux de ceux qui en ont bénéficié. Les données du volet 2 montrent une diminution de la proportion de bénéficiaires de revenus de travail (–20 points, soit 63 % entre 55 et 59 ans, contre 43 % entre 60 et 64 ans), parallèlement à une augmentation du taux de prestataires de prestations privées (+15 points, soit 21 % c. 36 %), et une forte augmentation du taux de prestataires du RRQ (+56 points, soit 10 % c. 66 %)[5]. Ces chiffres suggèrent que la majorité de ceux qui ont cessé de recevoir des revenus de travail se sont prévalus de prestations de retraite.

Mais pour la cohorte étudiée, les revenus perdus en lien avec la cessation du travail n'ont été que partiellement compensés par les prestations de retraite privées et publiques nouvellement reçues. Toutefois, nous ne pouvons apprécier correctement le rôle joué par les prestations de retraite dans le remplacement des revenus en considérant uniquement l'évolution des revenus entre 55-59 ans et 60-64 ans. Encore faut-il tenir compte de leur évolution une fois les individus âgés de 65 à 69 ans, un âge où la transition travail-retraite est plus avancée, voire complétée pour la plupart. Or, c'est à partir de 65 ans que s'ouvrent les droits à prestations de la SV, et que ceux ayant choisi de ne pas anticiper leurs prestations du RRQ peuvent les recevoir sans réduction actuarielle. Enfin, ceux qui ont cessé de travailler avant 65 ans sans pour autant se prévaloir de leurs prestations privées, notamment celles de leurs REER, sont plus susceptibles de les encaisser à partir de cet âge.

La diminution du revenu après impôt décelée entre 55-59 ans et 60-64 ans pourrait ainsi être due au fait que bon nombre d'individus n'ont pas pu se prévaloir dès cet âge de tous leurs revenus de retraite (ou les ont retardés volontairement). Si l'augmentation du revenu après impôt entre 60-64 ans et 65-69 ans est attribuable, au moins en partie, aux prestations de retraite, cette interprétation pourrait s'avérer juste.

Augmentation du revenu entre 60-64 ans et 65-69 ans : le rôle des prestations de la SV-SRG, du RRQ et de l'impôt

Effectivement, l'augmentation du revenu après impôt entre 60-64 ans et 65-69 ans est surtout attribuable aux prestations de la SV-SRG et, dans une moindre mesure, à celles du RRQ. Ainsi, le revenu moyen des prestations de la SV-SRG a augmenté de 6 300 $ (300 $ entre 60-64 ans c. 6 600 $ entre 65-69 ans). Celui des prestations[6] du RRQ a augmenté de 1 600 $ (3 800 $ c. 5 300 $). Par ailleurs, les plus importants critères d'éligibilité des prestations de la SV-SRG à 65 ans ressortent de l'examen des taux de bénéficiaires, qui passe de 8 % à 95 % (+87 points). Les prestations du RRQ ont continué aussi à se généraliser en passant d'une prévalence de 66 % à 93 % (+28 points).

L'impôt a diminué pour sa part de 1 800 $ (–6 000 $ c. –4 200 $)[7] et le taux d'individus en ayant payé a diminué de 13 points, passant de 63 % à 50 %. Cependant, nous n'avons pu détecter que l'impôt moyen de ceux en ayant payé a varié significativement (–9 400 $ entre 60 et 64 ans c. –8 400 $ entre 65 et 69 ans, données non illustrées). Ce résultat suggère que la réduction d'impôt en question a surtout concerné des individus ayant cessé d'être imposés une fois parvenus à 65 ans. On peut se demander dans quelle mesure leur revenu s'est bonifié de ce fait[8]. Quoi qu'il en soit, à l'échelle de l'ensemble de la cohorte, cette diminution de l'impôt, à l'instar de l'augmentation des prestations de retraite publiques, a contribué de manière significative à l'augmentation du revenu après impôt entre 60-64 ans et 65-69 ans.

Signalons que n'eut été de la diminution des revenus de travail (–3 600 $), qui peut s'expliquer par la cessation plus tardive de l'activité pour une minorité, et n'eût été de la diminution des autres revenus privés (–2 100 $) et publics (–800 $), le rôle combiné des prestations de retraite publiques et de l'impôt dans l'augmentation du revenu entre 60-64 ans et 65-59 ans aurait été plus élevé.

Enfin, et de façon surprenante, les prestations privées n'ont pas contribué significativement à cette hausse du revenu après impôt (–100 $). Pourtant, entre 60-64 ans et 65-69 ans, le taux de prestataires est passé de 36 % à 55 %, une hausse de 19 points. Puisque les prestataires de régimes privés ont été proportionnellement plus nombreux, alors que les prestations moyennes de la cohorte n'ont pratiquement pas varié, force est de conclure que les prestations de ceux qui avaient commencé à être prestataires avant 65 ans (en 2005) ont diminué dès cet âge (en 2010). Quelques facteurs peuvent expliquer une telle diminution.

---

5. Signalons qu'une partie de cette augmentation est due aux individus ayant reçu des prestations d'invalidité du RRQ, plutôt que de retraite anticipée. Notons aussi l'incidence modérée, quoique significative (+8 points) des prestations de la SV/SRG à 60-64 ans. Il s'agit de prestations de l'Allocation au conjoint (AC).

6. Il importe de rappeler que dans le calcul de ce revenu moyen, on considère tant ceux qui ont reçu les prestations que ceux qui n'en ont pas reçues.

7. Cette diminution tient compte des sommes de la SV récupérée après l'examen des revenus auquel ce programme est soumis.

8. Autrement dit, dans quelle mesure leur revenu, désormais non imposé à partir de 65 ans, a-t-il surpassé leur revenu après impôt d'avant 65 ans ? Les présentes données ne permettent pas de le savoir; seules des données longitudinales le permettraient. En effet, dans une pseudo-cohorte, les trajectoires de revenu des individus au fil des années ne peuvent être reconstituées.

Tableau 1

Revenu moyen (dollars constants de 2010) et taux de bénéficiaires, selon la source de revenu et la tranche d'âge, individus nés entre 1941 et 1945

VOLET 1 : revenu moyen

Année	2000	2005	2010	2000-2005	2005-2010
Âge	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	55-59 ans - 60-64 ans	60-64 ans - 65-69 ans
			dollars constants de 2010		
Revenus de travail	23 200	9 600	6 000 **	−13 600 ††	−3 600 †
Prestations de retraite privées	5 400	9 700	9 600	4 400 ††	−100
Prestations du RRQ	800 *	3 800	5 300	2 900 ††	1 600 ††
Prestations de la SV-SRG[1]	0	300 *	6 600	300 ††	6 300 ††
Autres revenus privés	3 900 *	4 100 *	2 000 *	200	−2 100 ††
Autres revenus publics	1 800	2 000	1 200 *	100	−800 ††
Impôt	−8 200	−6 000	−4 200 *	2 300 ††	1 800 †
Revenu après impôt	**26 900**	**23 500**	**26 600**	**−3 400 †**	**3 100 †**

VOLET 2 : taux de bénéficiaires

Année	2000	2005	2010	2000-2005	2005-2010
Âge	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	55-59 ans - 60-64 ans	60-64 ans - 65-69 ans
		%		points %	
Revenus de travail	63,3	43,2	26,5	−20,2 ††	−16,6 ††
Prestations de retraite privées	20,7	36,0	54,6	15,4 ††	18,6 ††
Prestations du RRQ	9,7 *	65,8	93,5	56,1 ††	27,7 ††
Prestations de la SV-SRG[1]	0,0	8,2 *	95,0	8,2 ††	86,8 ††
Autres revenus privés	47,9	47,5	43,2	−0,5	−4,3
Autres revenus publics	43,7	45,9	45,8	2,2	-0,1
Impôt	69,3	63,5	50,0	−5,8 †	−13,4 ††
Revenu après impôt	**92,8**	**96,7**	**100,0**	**3,9 ††**	**3,3 ††**

* : 15 % ≤ C.V. < 25 %.

** : 25 % ≤ C.V. < 33 % (à interpréter avec prudence).

†† : $p < 0,05$.

† : $0,05 < p < 0,10$ (à interpréter avec prudence).

Les erreurs types ont été calculées au moyen de la méthode d'auto amorçage à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

1. Les prestataires de la SV dont le revenu net familial est inférieur à un certain montant peuvent recevoir des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG). Le supplément comprend une allocation au conjoint âgé de 60 à 64 ans d'un pensionnaire de la SV. C'est pourquoi le revenu moyen et le taux de bénéficiaires de la catégorie SV-SRG ne sont pas nuls entre 60 et 64 ans.

Source : *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

D'abord, les prestations anticipées des régimes de retraite à prestations déterminées peuvent faire l'objet d'ajustements à la hausse avant 65 ans, ou à la baisse à partir de cet âge; ces ajustements se calculent en fonction des prestations du RRQ ou de la SV[9]. Ensuite, l'utilisation des REER pourrait être plus intensive en début de retraite. Enfin, il n'est pas impossible qu'une partie de la diminution soit une conséquence de la crise des marchés financiers de la fin des années 2000[10].

Discussion et conclusion

Dans cette étude, nous avons examiné de 2000 à 2010 les conséquences de la transition travail-retraite sur le revenu et les sources de revenus de la cohorte née entre 1941 et 1945. Notre constat général est une diminution du revenu après impôt de 55-59 ans à 60-64 ans, suivie d'une augmentation de ce revenu de 60-64 ans à 65-69 ans. Entre 55-59 ans et 60-64 ans, l'augmentation des prestations de retraite et la réduction de l'impôt n'ont pas été en mesure de compenser la diminution des revenus de travail. Au contraire, entre 60-64 ans et 65-69 ans, les hausses des prestations du SV-SRG et du RRQ, alliées à une réduction de l'impôt, ont permis de recouvrer le niveau de revenu perdu entretemps.

Ces résultats montrent, du moins dans la cohorte étudiée, que la cessation avant 65 ans des revenus de travail n'a pas coïncidé pour tous avec une « pleine retraite » au sens des prestations. La première moitié de la soixantaine peut être considérée une période d'attente à cet égard. C'est surtout l'ouverture des prestations de la SV, à partir de 65 ans, qui a permis aux revenus de retraite d'atteindre leur plein potentiel, à plus forte raison pour ceux dont les prestations privées étaient moins élevées, sinon inexistantes.

Le déficit temporaire de revenu qui caractérise la première moitié de la soixantaine est estimé à environ 3 000$, ce qui peut paraître modéré à l'échelle de la cohorte. Mais ce déficit est le signal d'une hausse potentiellement élevée du taux de faible revenu à cet âge, quoique temporaire aussi. Ce faible revenu pourrait être le lot de travailleurs à faible qualifications ayant subi une sortie anticipée d'activité. Leblanc & McMullin (1997) ont montré que le système de protection sociale canadien présente des failles vis-à-vis cette catégorie sociale. Ce système est fondé sur le modèle d'après-guerre de la pleine carrière jusqu'à 65 ans, suivie immédiatement de la retraite, un modèle qui ne correspond plus à la réalité pour bon nombre d'individus.

Enfin, l'existence de ce déficit ne doit pas nous faire oublier que d'autres ressources, comme l'épargne, sont à même d'exercer un rôle compensateur. Or, les limites de nos données, qui portent exclusivement sur les revenus, n'ont pas permis de les considérer.

Références

CARRIÈRE, Y. et D. GALARNEAU (2012). Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer. Le report de la retraite au Canada et au Québec : une autre perspective, Québec, Institut de la statistique du Québec, 17 pages.

LEBLANC, S. L., et J. A. McMULLIN (1997). « Falling through the Cracks : Addressing the Needs of Individuals between Employment and Retirement », Analyse de Politiques, vol. XX111, n° 3, p. 289-304.

9. Par exemple, certains régimes à prestations déterminées plus « généreux » prévoient des prestations dites de « raccordement », ajoutant jusqu'à 65 ans la valeur globale des prestations de la SV et du RRQ. D'autres régimes intègrent à partir de 65 ans la valeur présumée des prestations du RRQ seulement.

10. Bon nombre de prestataires dépendent de REER ou de régimes d'entreprise qui ne sont pas à prestations déterminées. Les rendements sont justement tributaires de ces marchés. À la limite, cette crise pourrait avoir incité certains titulaires de REER à reporter en tout ou en partie l'encaissement de leurs prestations.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Esther Frève, révision linguistique
Anne-Marie Roy, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sylvie Rheault, coordonnatrice des statistiques sur les conditions de vie et le vieillissement
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2013
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec